



COLLEGE NATIONAL DES EXPERTS DE JUSTICE EN ACOUSTIQUE

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901 DECLARÉE le 15 juillet 1987
ADHÉRENTE AU CONSEIL NATIONAL DES COMPAGNIES D'EXPERTS DE JUSTICE

Le samedi 14 octobre 2017

Chère Consœur, Cher Confrère,

Nous avons le plaisir de vous confirmer que la prochaine Journée Technique du CNEJAC aura lieu le :

Mercredi 15 novembre 2017 de 09:30 H à 18:00 H

FFB - 10, rue du Débarcadère 75017 Paris M° : Porte Maillot
Accueil à partir de 09:00 H

Nous y traiterons des thèmes suivants :

Session du matin (préparatoire à l'AG statutaire de mars 2018)

- Examen des propositions de modifications statutaires déjà communiquées par courriels en décembre 2016, en mars 2017 et en juillet 2017 (documents sur le site) ;
- Discussion et votes sur les questions évoquées en séance ;
- Vote global sur l'ensemble à soumettre en AG statutaire prévue en mars 2018.

Pause déjeuner entre 12:30 H et 14:00 H
(Restaurant extérieur)

Session de l'après-midi :

1^{ère} partie : débat technique sur les apports du monitoring, et précautions d'emploi
(de 14:00 H à 17:30 H environ / l'ordre de présentation pourra être modifié)

- * monitoring autour des aéroports (introduction par notre confrère Philippe Lepoutre) ;
- * monitoring autour des chantiers (introduction par notre confrère Marc Legros) ;
- * monitoring autour des circuits de vitesse (introduction par Marc Esmenjaud, membre de la commission nationale des circuits).

2^{ème} partie : entretiens autour de l'avis de 1963 (de 17:00 H à 18:00 H environ)

Nous vous remercions par avance de nous faire retour de votre coupon-réponse, de préférence accompagné d'un chèque en règlement de votre participation aux frais **de 45 €**, qui pourra également être réglée sur place.

Veuillez accepter, Chère Consœur, Cher Confrère, mes meilleures salutations.

Le président du CNEJAC, Michel RUMEAU

Découpe si envoi postal -----

COUPON REPOSE PARTICIPATION

Journée Technique du mercredi 15 novembre 2017
Participation aux frais : **45 €**

Nom :

participera ne participera pas

déjeunera sur place

Ci-joint chèque n° :

Sur la banque :

Camille HAMEL

c/o Cnejac
5, cité Riverin
75 010 PARIS